



SERVICE DÉPARTEMENTAL  
D'INCENDIE ET DE SECOURS DU JURA

Envoyé en préfecture le 16/09/2021 ANÇAISE  
Reçu en préfecture le 16/09/2021  
Affiché le **16 SEP. 2021**  
ID : 039-283900017-20210913-C2021\_19-DE

Membres en exercice : 22  
Présents : 19  
Procurations : 2  
Nombre de votants : 21  
Votes pour : 21  
Votes contre : 0  
Abstentions : 0  
Date de la convocation :  
09/08/2021

**Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil d'Administration  
Séance du 13 septembre 2021**

**Délibération n° C 2021- 19**

**Adoption du procès-verbal du 3 juin 2021**

L'an deux mille vingt et un, le treize septembre, à quatorze heures trente, le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours du JURA s'est réuni, en application des articles L1424-27 et L1424-28 du code général des collectivités territoriales, sur convocation et sous la présidence de Monsieur Clément PERNOT, Président du Conseil Départemental du Jura, Président du Conseil d'Administration.

Etaient présents :

**Membre de plein droit**

Monsieur David PHILOT Préfet du Jura.

**Membres élus à voix délibérative**

Titulaires : Mesdames Danielle BRULEBOIS, Séverine CALINON, Maryvonne CRETIN-MAITENAZ, Florence GAY, Sandra HÄHLEN, Florence MAUPOIL, Marie-Laure PERRIN, Christine RIOTTE, Françoise VESPA ; Messieurs Sébastien BENOIT-GUYOD, Claude BORCARD, Christian BUCHOT, Christian LAGALICE, Stéphane LAMBERGER, Jean-Daniel MAIRE, René MOLIN, Clément PERNOT.

Suppléants : Messieurs Gérard BONNET, Jean-Luc LEGRAND.

Excusés : Mesdames Anne-Christine DONZE, Yoanna WANCAUWENBERGHE ; Messieurs Cyrille BRERO, Jean-François DEMARCHI, Jean-Pascal FICHERE, Jean-François GAILLARD, Laurent PETIT.

Procurations : Monsieur Cyrille BRERO à Monsieur Clément PERNOT et Monsieur Jean-François GAILLARD à Madame Christine RIOTTE.

Secrétaire de séance : Madame Sandra HÄHLEN.

**Membres de droit à voix consultative**

Madame la Médecin Hors-classe Annabelle CARRON ; Messieurs le Colonel Hors-classe Hervé JACQUIN, le Commandant Philippe HUGUENET ; Monsieur Alain SCHMITT était excusé.

**Membres élus à voix consultative**

Madame Sandrine BACZYK ; Messieurs le Capitaine Vincent DAVIOT, le Sergent-Chef Franck TOUILLIER, l'Adjudant-chef Emmanuel VUILLERMOZ ; Madame Nadia WAUQUIER, Messieurs le Lieutenant Benoit GAILLARD et le Lieutenant Stéphane SAUCE étaient excusés.

Assistaient également à cette séance : Mesdames Valérie MARINESQUE (Adjointe au Chef du Groupement Administratif, Juridique et Financier), Sandrine TREBOZ (Directrice Générale des Services du Département) ; Messieurs Jean-François BAUVOIS (Directeur de Cabinet du Préfet), Jean-Christophe BERGERET (Chef du Groupement Administratif, Juridique et Financier), Laurent GRANGER (Conseiller aux décideurs locaux Secteur Lons-le-Saunier Sud), le Commandant Philippe MOUREAU (Chef du Groupement des Ressources Techniques), le Capitaine Frédéric TISSERANT (Chef du Groupement Opérationnel).

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 1424-1 à L 1424-76, L 3241-1, R 1424-1 à R 1424-57 ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2020-32 du 13 novembre 2020 relative à la présidence du Conseil d'Administration, à la composition et à l'élection du Bureau ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2020-34 du 13 novembre 2020 relative aux délégations consenties à son Président et à son Bureau ;

Vu les résultats des élections départementales ;

Vu la délibération du Conseil Départemental du Jura n° CD\_2021\_050 du 16 juillet 2021 relative à l'élection des représentants du Département au Conseil d'Administration du SDIS du Jura ;

Vu le règlement intérieur du Conseil d'Administration en vigueur, adopté par délibération n° C 2020-31 du 13 novembre 2020 ;

Vu le procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du 3 juin 2021 ;

Vu le rapport de présentation ci-après.

---

Le procès-verbal de la séance du 3 juin 2021 a été envoyé le 6 août 2021 aux membres titulaires et suppléants du CASDIS.

**Si ce document n'appelle pas d'observations il nous est demandé de bien vouloir l'adopter.**

---

**DECISION N° C 2021-19 DU 13 SEPTEMBRE 2021**

**Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, adopte le procès-verbal de la séance du 3 juin 2021.**

Certifié exécutoire pour avoir été reçu  
en Préfecture le **16 SEP. 2021**  
Affiché le **16 SEP. 2021**  
Publié au RAA du 3<sup>ème</sup> trimestre 2021

Le Président du Conseil d'Administration  
du Service Départemental d'Incendie et  
de Secours du JURA,



**Clément PERNOT**